

**Compte rendu de la commission permanente
du Centre Communal d'Action Sociale
du 25 mars 2021 à 9H00**

Secrétaire de séance : Maud ROLLAND

Présents : Maud ROLLAND, Françoise SARRA-GALLET, Dominique PICAUVET, Ghislaine MASSON, Valérie BONAUAUD, Jacqueline ROSIAK, Richard ROSIAK.

Absents : Dominique DUVILLARD, Daphnée GORDOWSKI SABBAGH, Michel ZURZACK, Sophie GOUY-PAILLER, Arnaud MATHIEU, Véronique BAILLY.

A/ DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS

1/ Compte tenu de la demande d'aide financière formulée par Mme xx domiciliée xxx à Villard-de-Lans, la commission permanente émet un avis favorable pour accorder un secours financier exceptionnel de 224.19€ (deux cent vingt-quatre euros et dix-neuf centimes) pour le paiement des deux dernières redevance des ordures ménagères. Ce secours financier sera versé au trésor public.

Une décision sera prise en ce sens et le Conseil d'Administration sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance.

Remarque :

Si Mme dépose une nouvelle demande, les membres de la commission souhaitent que la situation familiale soit approfondie et notamment connaître la situation professionnelle des enfants.

B/ Restauration scolaire et activités périscolaires de la commune de Villard-de-Lans

Distribution de masques :

Lors de la commission permanente du 25 mars 2021, Fabienne Imbert nous avait fait part de difficultés rencontrées par les familles dont les enfants sont à l'école des laïches pour l'achat de masques (coût supplémentaire car depuis le 8 février 2021, les masques homologués sont obligatoires pour aller en classe). Est-ce que cet achat pourrait faire l'objet d'une aide par le CCAS ?

Lors de la commission scolaire du 6 avril 2021, Maud Rolland propose d'interroger les directeurs d'école pour qu'ils définissent leurs besoins en termes de masques.

Nous demanderons également à l'association cuisine solidaire d'interroger les familles avec enfants sur les difficultés éventuelles liées à l'achat des masques lors des prochaines distributions alimentaires. Le CCAS a des masques qui pourraient être remis pendant la distribution.

Les membres de la commission permanente sont favorables à ce qu'une aide pour la cantine scolaire soit proposée lors du CA du mois de mai. Cette aide sera proposée pour les mois de mai et juin 2021.

L'accueil de loisirs :

Compte tenu de l'étude en cours faite par le service scolaire et périscolaire sur l'opportunité de créer ou d'améliorer l'offre pour un accueil de loisirs sur la commune, il est dans un premier temps décidé que le CCAS étudie ce qui existe sur la commune et sur les communes du plateau pour voir de quelle manière le CCAS pourrait aider les familles dans la garde de leurs enfants.

En annexe, les tarifs des centres de loisirs de Corrençon-en Vercors et Lans-en-Vercors ainsi que les offres Activ'ado été 2020, les milles pattes et le club de tennis de Villard qui propose des stages.

L'accueil de loisirs de Lans en Vercors sera ouvert cette année en août et pour la troisième année consécutive les milles pattes appliqueront une réduction de 20% pour les villardiens.

Les membres de la commission permanente souhaitent connaître le mode de fonctionnement des milles pattes (statut, subvention..).

Pour la prochaine commission permanente, nous étudierons la possibilité d'éditer un pass sport ou loisirs. Si un support doit être créé, il faudra réfléchir à trouver un partenaire pour le financer.

La commission propose que lors du prochain conseil d'administration, une délibération soit prise pour aider les familles à financer les départs en colonie de vacances ou en classe transplantée. Un bilan sera fait à la rentrée

C/ Intervention de Cuisine Solidaire

Lors de la dernière commission permanente, l'association Cuisine Solidaire a souhaité nous informer que la modification des critères d'admission aux colis alimentaires avait induit plusieurs radiations dont certaines ont généré des incompréhensions de la part des bénéficiaires et parfois des bénévoles.

L'assemblée précise que le règlement doit être appliqué selon les critères votés en septembre 2020, les membres rappellent qu'une écoute attentive doit être apportée pour les demandeurs qui seraient juste au-dessus des plafonds ou qui ont des besoins en lien social. Mme Rosiak qui représente l'association « Cuisine Solidaire » indique qu'actuellement la distribution se passe bien et qu'il n'y a pas de difficulté particulière.

D/ Le magazine du CCAS

Un devis a été établi par la société Laurence François Communication :

- création graphique et mise en page : 970€ HT
- Façonnage brochure : 807€ HT pour 4000 exemplaires

Ce devis rentre dans notre ligne budgétaire.

Maud Rolland propose de constituer un comité de rédaction et propose une première réunion le 31/03/2021 à 13h00.

Objet : définir la liste des sujets à définir et répartir le travail (rédaction des articles, photos)

Pour une diffusion du journal dernière semaine d'août, et en raison des allers-retours pour la validation des bons à tirer et des congés d'été, il faut que le journal soit prêt fin juin.

La prochaine commission permanente aura lieu le 29 avril 2021 à 9h00, en raison des élections la commission permanente du 17 juin est reportée au 24 juin 2021

Maud ROLLAND
Vice-Présidente du CCAS



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE
VILLARD DE LANS